

**PAR SDÉ**

**Steve Cadrin**  
Ligne directe : 514 392-5725  
scadrin@dhcavocats.ca

Laval, le 5 février 2021

**Me Véronique Dubois**  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Tour de la bourse  
800, Place Victoria 2e étage  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet:** HDQ - Demande relative au programme GDP affaires  
**Commentaires de l'AHQ-ARQ suite aux commentaires du Distributeur sur les  
sujets et budgets de participation**

**Dossier :** R-4041-2018 – Phase 2

**N/D :** 4503-34

---

Chère consoeur,

L'AHQ-ARQ a pris connaissance des correspondances produites cette semaine par Stratégies Énergétiques (S.É.) et Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) en ce qui a trait aux taux horaires applicables à la présente phase du dossier mentionné en rubrique.

Sans reprendre le détail de chacun des arguments présentés, l'AHQ-ARQ désire informer la Régie qu'elle appuie ceux-ci, ayant elle-même déposé un budget de participation selon les nouveaux taux horaire 2020 qui, rappelons-le, ont été mis à jour parce qu'ils n'étaient plus représentatifs du marché et de ce qui était « raisonnable » aujourd'hui.

Le fait que certains dossiers s'étirent sur plus d'une phase (parfois non-prévue au départ) et donc sur une période de plusieurs années comme en l'espèce, ne devrait pas être une justification pour imposer une tarification horaire révolue au moment où les travaux sont exécutés. Si ce n'est pas le moment où les travaux sont réellement exécutés, le début effectif d'une phase devrait minimalement être le point de référence pour la tarification applicable, puisqu'il n'y a aucune raison de « pénaliser » les intervenants pour les délais et le « phasage » d'un dossier.

Il appert à l'AHQ-ARQ que la Régie a toute la latitude et la discrétion pour accorder les frais et la tarification raisonnable d'un intervenant au moment de l'étude d'un dossier qui lui est présenté et que l'application des taux effectifs depuis 2020 à un dossier qui procède en 2021 n'a rien de déraisonnable, bien au contraire, ceci dit avec respect.

**Montréal**

800, rue du Square-Victoria  
bureau 4500  
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2

**Laval**

2955, rue Jules-Brillant  
bureau 301  
Laval QC H7P 6B2

Téléphone : 514 331-5010  
Télécopieur : 514 331-0514  
[www.dhcavocats.ca](http://www.dhcavocats.ca)

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

**DHC Avocats**



**Steve Cadrin, avocat**

SC/fn

# 738361